



Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique	
2. Lien avec le budget programme	
Domaine d'activité	Résultat escompté
Alerte et action en cas d'épidémie	Fourniture d'un soutien aux Etats Membres afin de renforcer les systèmes nationaux de surveillance des maladies transmissibles, et notamment les moyens de détection rapides, d'investigation et d'intervention en cas d'épidémie, de pandémie ou de menace de maladies infectieuses émergentes.
(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)	
La résolution WHA49.10 a recommandé une date pour la destruction des stocks restants de virus variolique sous réserve d'une décision de l'Assemblée de la Santé, et la résolution WHA52.10 a autorisé le maintien temporaire de stocks de virus jusqu'à une date ultérieure, sous réserve d'un examen annuel par l'Assemblée de la Santé.	
3. Incidences financières	
a) Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$5 millions	
b) Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$1 million	
c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? Aucun	
4. Incidences administratives	
a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions Toutes les activités seront coordonnées au Siège.	
b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises) Un médecin à plein temps possédant l'expérience voulue et un logisticien occupé à 20 % d'un équivalent temps plein.	
c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation) 10 ans.	